

Communiqué réunion volailles 23 mars 2022

LA FDSEA des Côtes d'Armor a organisé une réunion à laquelle plus de 70 éleveurs de volailles venus de toute la Bretagne ont répondu présents ce mercredi 23 mars à Plérin.

La réunion a été introduite par Philippe Cherdel, Secrétaire Général de la FDSEA 22. Même si la thématique principale portait sur les déséquilibres dont sont victimes les éleveurs dans le fonctionnement de leur contrat, il apparaissait nécessaire d'évoquer le contexte actuel de propagation de l'influenza aviaire dans l'ouest de la France. Un point à date est réalisé par David Labbé, président départemental 22 et régional Bretagne de la section volaille et qui participe, à ce titre, avec la DRAFF et les DDPP Bretonnes, au CROPSAV, Comité régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale.

Les éleveurs indiquent qu'ils ne sont, pour certains, pas au courant de ce qui se passe en Pays de Loire.

Face à la croissance du nombre de cas, il a été rappelé que toutes les normes de biosécurité sont à mettre en œuvre y compris dans les élevages domestiques chez les particuliers.

Par ailleurs, les éleveurs relatent que sur les camions de ramassage de volailles qui arrivent actuellement en élevage, seulement 1 chauffeur sur 3 désinfecte les roues des véhicules. Il est demandé à ce niveau la vigilance de tous et une implication active et responsable de tous les acteurs de la filière

Pour ce qui concerne la partie relative aux contrats eux-mêmes, la politique de la chaise vide pratiquée par LDC à cette réunion (malgré deux invitations et deux accords de principe) démontre le dédain exprimé par cette structure vis-à-vis des éleveurs. En effet, ce n'est pas en répondant par un courrier démontrant que tout était déjà connu de LDC et que la réponse était à trouver chez les opérateurs en amont que l'on traite respectueusement les éleveurs. Malgré cette absence, lors des échanges nombreux et constructifs, la politique du « ce n'est pas moi, c'est de la faute de l'autre » n'a pas pris le pas sur la responsabilité et l'objectivité des éleveurs dans l'intérêt général de la filière.

C'est bien de cela dont il s'agit face à un monopole LDC en aval de la filière, les producteurs sont mis en concurrence permanente avec les importations de volailles pour satisfaire le marché Français. Cette mise en concurrence déloyale ne permet pas de traiter convenablement les producteurs qui ont énoncé tous les critères de déséquilibre dans le fonctionnement de leur contrat (qualité de l'aliment, longueur des

vides sanitaires, grilles de qualité pénalisantes et non incitatives, non prise en compte des hausses de charges dans les contrats, évolution des cahiers des charges sans contrepartie pour les éleveurs, et surtout absence de visibilité pour le renouvellement des investissements et donc des générations pour ces élevages). À l'heure où le Manger Français et la souveraineté alimentaire représentent des enjeux nationaux prioritaires, la non orientation d'un acteur majeur de l'alimentation des français vers un 100% origine France n'est pas supportable.

De nombreux échanges avec les éleveurs ont permis de recenser des pistes d'amélioration qui devraient permettre une revalorisation du métier d'éleveur de volaille avec une limitation de l'impact de cette juste réévaluation à 4,5 euros par an et par habitant. Le besoin est immédiat et ne peut se traduire à travers l'annonce d'une revalorisation des contrats de 5€ par tonne, nouvelle illustration du manque de considération des éleveurs.

La période est cruciale pour assainir les relations, les stabiliser et donner de la visibilité et de la confiance aux éleveurs. Elle doit donc se traduire par des actes forts et justes. En outre, la Fdsea 22 s'interroge sur la réalité de règles de fonctionnement collectives et partagées au sein de la filière.

Pour terminer, la Fdsea 22 prend acte de la difficulté d'expression des éleveurs à titre individuel dans le mode de contractualisation qui leur est proposé. Aussi, la Fdsea 22 a accepté le mandat qu'il lui a été donné pour partager les propositions avec les autres interlocuteurs du grand ouest pour faire une proposition commune à LDC dans un calendrier court qui permettra aux expressions du terrain de se concrétiser en cas d'échec des négociations.

D'une façon plus large, cette question de l'expression des éleveurs et de l'équilibre des contrats nous interpelle quant à la volonté de la puissance publique de répondre au désarroi des filières de productions animales de notre région par la contractualisation.

Un compte – rendu plus exhaustif des échanges et des propositions sera mis en ligne sur notre site FDSEA 22 dès lundi. Nous nous donnons 15 jours pour échanger avec les différents interlocuteurs et revenir vers les éleveurs.

Philippe Cherdel

Secrétaire général Fdsea 22